

Vous recherchez un Job d'été ?

La Commune d'Arbaz offre la possibilité à quelques étudiant(e)s de travailler durant les vacances estivales.

Vous remplissez les critères suivants ?

- ✓ Être domicilié(e) sur la commune d'Arbaz
- ✓ Avoir 16 ans révolus
- ✓ Être de nationalité suisse ou disposer d'un permis de séjour valable
- ✓ Se montrer apte à effectuer des tâches à l'extérieur et nécessitant une bonne condition physique
- ✓ Être disponible aux dates proposées

Comment s'inscrire ?

Remplissez sans plus attendre le formulaire de candidature disponible sur notre site www.arbaz.ch et transmettez-le à l'adresse indiquée dans ce dernier **jusqu'au 30 avril 2026**.

Le nombre de places est limité en fonction des possibilités et besoins.

Le contrat est conclu pour une période de **deux semaines consécutives** selon les périodes mentionnées. La durée de travail ne dépasse pas 45 heures par semaine.

Chaque année, vous êtes nombreux à postuler, c'est pourquoi la priorité des candidatures sera accordée dans l'ordre suivant :

1. Candidats n'ayant pas encore eu l'occasion d'exercer un job d'été auprès de la commune
2. Ordre d'enregistrement des dossiers
3. Adéquation des périodes choisies par le candidat avec les besoins des services communaux

Les candidatures ne remplissant pas les critères, reçues en dehors de la période d'inscription ou les formulaires incomplets ne seront pas pris en considération.